

les mains de l'évêque, tout ce qui lui est nécessaire pour satisfaire aux besoins des œuvres catholiques, qui réclament si souvent sa protection et son encouragement.

IV

Par ordre des Pères du premier Concile plénier de Québec, l'*Appendice au Rituel Romain* a été réédité. On en a fait trois éditions séparées : française, anglaise et bilingue. Le prix de vente, au détail, est de trois piastres pour l'exemplaire français ou anglais, et de cinq piastres pour l'exemplaire bilingue. Chaque fabrique du diocèse devra se procurer un exemplaire bilingue, qui lui sera livré au secrétariat de l'évêché, dès le commencement de l'automne prochain. J'en ai fait moi-même, d'avance, la commande, afin de vous éviter tout souci et d'assurer partout l'uniformité. J'ai choisi, de préférence, l'édition bilingue, parce que les prêtres des paroisses sont appelés, pour la plupart, à se servir du texte anglais, en plusieurs circonstances, pour les besoins de leur ministère.

V

La S. Congrégation des Rites a approuvé, le 9 avril 1919, deux préfaces nouvelles, avec leur notation : une préface de saint Joseph et une préface des Défunts.

Soumies-nous obligés de nous procurer ces nouvelles préfaces et de les chanter ?

Dans la *Semaine religieuse de Montréal*, numéro du 3 novembre 1919, page 287, M. l'abbé Joseph Saint-Denis répond ainsi :

« Les décrets... ne renferment pas d'expression qui oblige les éditeurs pontificaux de publier ces préfaces sur des feuillets destinés à être insérés dans les missels, ou les prêtres à se les procurer, quoiqu'on puisse le